

BANK OF AFRICA – TOGO

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU MARDI 17 MARS 2020.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANK OF AFRICA –TOGO (BOA-TOGO) se tiendra le mardi 17 mars 2020 à 10 heures 00 mn au siège de la BOA-TOGO.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- a. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ;
- b. Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.
- 2-Approbation des conventions règlementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Réglementation Bancaire.
- 3- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- 4-Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- 5- Fixation des indemnités de fonction des administrateurs.
- 6- Pouvoirs en vue de formalités.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix muni de la formule de pouvoir dûment complétée et signée et qui est disponible au siège social. Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social (229, Boulevard de la République) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et GIE à compter du 24 décembre 2020 courant.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre considération distinguée.

> Pour le Conseil d'Administration, Le Président



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Avis de Demande de Renseignement de Prix (ADRP)

Demande de Renseignement de Prix n° 01/2020/UL/PRMP/CERSA relative à la fourniture et à -l'installation du logiciel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multiprojets, multisites et multi-donateurs au profit du CERSA



- La République Togolaise a obtenu un crédit et un don auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la misé en œuvre des activités de la phase impact du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé et a l'intention d'utiliser une partie de cell'orière de l'université de Lomé et a l'intention d'utiliser une partie de cell'orière de l'entre des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et à l'installation du logiciel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multi-projets, mutit-aites et multi-donateurs au profit du CERSA.
- 2. L'Université de Lomé agissant pour le compte du CERSA sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation du logicel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multi-projets, multi-sites et multidonateurs au profit du CERSA constitué en un (01) lot unique.

Le marché sers conclu pour une durée de trois (03) mois non inclus la période d'assistance.

Les variantes ne seront pas autorisées. Le lieu de livraison est sis au complexe pédagogique et de recherche du CERSA

- Le passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix (DRP) tel que défini dans le code des marchés publics et ses textes d'application.
- 4. Les candidats intéréssés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'Université de Lomé et préndre connaissance des documents de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après :

Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Code postal: 01 B. P.: 1515, Tél.: (*228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays: Togo, E-mail: cersa.univ.lome@gmail.com/prmp_ut@univ-lome.tg., tous les jours ouvrables de 08 h 30 min à 11 h 30 min et de 15 h à 17 h 00 min.

5. Les exigences en matière de qualificances sont

a- Capacité financièn

- Avoir réalisé durant les années 2016, 2017 et 2018, un chiffre d'affaire moyen égal au moins à zèro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre, Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers jertifiés par des experts-comptables, ou comptables agréés) des années 2016, 2017 et 2018.
- Justifier de liquidité et/ou des facilités de credit au moins égales à la moitié de l'offre
- N. B. : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'Impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) exigés, sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

b-Capacité technique et expérience

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après

- Avoir execute au moins déux (02) marchés portant sur des fournitures de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marches exécution ou procés-verbaux de réception'i montrant qu'il à exécuté lesdirs marchés.
- Disposer d'au moins un spécialiste de niveau BAC+3 au plus en gestion, en informatique ou tout autre diplôme en rapport avec les prestations et justifiant d'au moins deux (D2) missions similaires au cours des cinq dernières années

c-Situation légale des entreprises

 Re pas avoir d'antécédants de contexistuace de maichés au couls des trois (03) dermères armées

Ette en le la unita vis de l'administration en la universant les pièces administratives énumerous à la unique d'interdomnées par la virie de la Demande de Remaignement de ProUne marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir les DPDRP pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de rénseignement de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA à l'adresse mentionnée ci-après:

Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Code postal : 01 B. P. : 1515, Tél. : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays : Togo. La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu. Le Dossier de demande de renseignement de prix sera remis main à main au candidat

- 7 Lès offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 91 75 32 45, Pays : Togo au plus tard le mardi 17, mars 2020 à 15 h 00 TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 500 000 F CFA, délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère ayant une institution financière correspondante au Togo permettant d'appeier la garante.
- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
- 10 Les offres seront ouvertes en présence des rebrésentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mardi 17 mars 2020 à 15 h 30 minutes TU à l'adresse sulvante : Salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, site dans l'encainte du lycée de Tokoin 1, porte 013.

La Personne Responsable des Marchés Publics.

Wine Akuavi Cicavi SOSSOU